

AVIS N° 210 - 2017 / BRVM / DG

Fractionnement d'actions

BOA BF

Valeur théorique

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières - BRVM - porte à la connaissance du public et des intervenants du marché que dans le cadre de l'opération de fractionnement des actions de la société Bank Of Africa Burkina Faso (BAO BF), à raison de dix (10) actions nouvelles pour une (1) action ancienne, la valeur théorique de l'action fractionnée, à la clôture de la séance de bourse du lundi 23 octobre 2017, est de **7 390 FCFA**.

La prochaine cotation du titre BOA BF (symbole: BOABF) s'effectuera selon les modalités ci-après :

- cours de référence : 7 390 FCFA ;
- écarts maximaux du cours : [6 840 FCFA ; 7 940 FCFA].

Par conséquent, tous les ordres de bourse sur l'action BOA BF, en attente dans le système de cotation à la publication du présent avis, seront annulés. Chaque SGI a la responsabilité de transmettre de nouveaux ordres de bourse après avoir informé ses clients de cet événement.

Pour toute information complémentaire concernant cet avis, veuillez contacter la BRVM à son siège ou les Antennes Nationales de Bourse établies dans chaque pays de l'UEMOA.

Fait à Abidjan, le 23 octobre 2017

Le Directeur Général


Edoh Kossi AMENOUNVE



